

Compte-rendu CP extraordinaire

22/07/2019 - Grenoble

Présents : Anne, Chantal, Dominique, Serge, Xavier, Olivier

Invité : Maxime

Excusés : Nicolas G, Hippolyte

Ordre du jour

- Accompagnement associatif
- Rôle du CP
- modalités des réunions du CP
- Construction de l'ordre du jour des CP

Le constat est partagé que le virage entre la construction du projet de l'association et la gestion de la monnaie implique une nouvelle logique d'organisation. Le besoin de forces vives se fait ressentir, d'autant plus avec le départ de piliers. Le besoin d'une organisation efficace est fort. Le document collaboratif énumérant la liste des tâches nécessaires au fonctionnement du Cairn, a besoin d'être complété. Les salariés ont toute leur place dans cet "organigramme" mais ne peuvent occuper les rôles de responsables. Légalement, c'est aux bénévoles et plus particulièrement au CP de tenir ces rôles. Il appartient à chaque responsable d'une mission de voir avec les salariés (et le responsable RH) comment se répartir le travail pour co-construire la mission entre bénévole et salariés. Il est important de s'appuyer sur les salariés qui, par leur présence permanente, peuvent amener une vision pertinente et de ne pas seulement leur déléguer des tâches exécutives.

Rappel de l'adresse du document : https://lite.framacalc.org/orga_cairn

Travail d'accompagnement associatif

Chantal a des contacts avec le DLA, l'UDN, et Anne rappelle que la Pousada est déjà accompagnateur du Cairn.

Comment la Pousada nous accompagne aujourd'hui ? Comment faire évoluer cet accompagnement ? → Anne appelle Matthias pour plus d'infos

(suite à précision de Matthias :

L'accompagnement de la Pousada est toujours à l'ordre du jour et était prévu pour une période de 2 à 3 ans (à vérifier). Les derniers contacts ont été difficiles car la Pousada a souffert de l'incendie de ses locaux à Mistral. Les dernières relances de Matthias sont restées infructueuses. A réactiver. Les conseils peuvent être apportés sur le budget, les aspects économique, juridique et RH. Au départ, dossier suivi par Thibaut.)

Le rôle du CP

- Rôle de coordination des projets dont les GL / GT sont les moteurs
- Rôle d'émulateur, de dynamique, d'animation
- Le schéma de fonctionnement est :

Travail d'un sujet en GT -> validation en CO -> affinage en GT -> prise de décision en CO -> mise en oeuvre par le CP

Rôle à structurer pour répondre aux besoins des salariés dans l'organisation de leur travail

Modalités des réunions du CP

- Une fois par mois pour les CP courants avec mise en place de CP extraordinaires en cas de besoin
- Par défaut, le dernier lundi de chaque mois, à 20h
 - Permet l'anticipation à long terme
 - Permet de communiquer plus largement sur les dates de réunion car prévues à l'avance
- Délocalisation 1 fois sur 3, 2 fois à Grenoble
 - Incite des bénévoles d'autres groupes locaux à venir
 - Cohérence territoriale
- Proposer, en amont (19h, 19h30, ...), un temps convivial hors-réunion, avec repas partagé et échanges informels, cohésion, inclusion

Construction de l'ordre du jour

- Points à aborder systématiquement (pas à voter / décider) : Bilan, indicateurs, statistiques (état des finances, nombre d'adhérents, nombre de cairns en circulation, etc...)
- Définition d'un pré-ordre du jour à la fin de chaque CP, à abonder ultérieurement
 - pouvoir proposer des points à l'ordre du jour, même absent le jour du CP (de la même façon, pouvoir indiquer son vote sur l'ensemble des points)
- Les points non abordés au CP sont de facto inscrits au pré-ordre du jour du CP suivant
 - Continuité des projets (éviter de passer du coq à l'âne)
- Les GL et GT sont des lieux d'action et de décision. Les actions sont amenées au CP à titre informatif avec droit de recadrage (rôle de coordination)
- Propositions de plan pré-établi d'ordre du jour :
 - "projets réalisés", "en cours", "à prévoir"
 - ou par thème (RH / Réseau pros / ...)
- Les sujets à apporter au CP doivent être accompagnés d'un contenu et l'initiateur doit être identifié
 - documentation ? (liens, pièces jointes, ce qui paraît pertinent pour faciliter l'abord d'un sujet)
 - travail fourni en amont par un GT, GL
- la personne qui propose un point à l'ordre du jour doit être porteuse du projet en amont

L'outil de votation framavox fait débat

Ce qui est ressorti des échanges, c'est le besoin de rechercher un outil qui puisse, au maximum, répondre aux demandes, sensibilités de chacun :

- simple d'appropriation
- fil de la discussion, archivage
- Possibilité d'un espace de discussion virtuel intégré
- Besoin de synthèse + peu encombrant dans les boîtes mails
- pouvoir demander à être notifié par mail

Tant qu'on n'a pas de nouvel outil, on reste bien sûr sur framavox